



# Ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs

Fédération Française des Échecs

## Assemblée Générale du 25 février 2023

### Compte-rendu

Georges Bellet ouvre la séance à 14h40 et remercie les participants.

79 clubs avaient droit de vote.

27 clubs sont présents ou représentés soit 34 %

75 voix sont représentées sur un total de 200 soit 37,5 %

#### I. Approbation du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 janvier 2021

Aucun participant n'a de remarque à faire sur ce dernier, qui était disponible en ligne.

🗳️ Vote : Pour : 75 Abstention : 0. Contre : 0.

#### II. Rapport moral

Georges Bellet fait la lecture du [rapport moral](#). La saison 2021-2022 qui avait commencée avec la crise sanitaire s'est terminée par un afflux de licences avec la levée des restrictions. Cet afflux est confirmé et amplifié par le début de la saison 2022-2023 puisqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2023, nous avons déjà davantage de licences A qu'à la fin de la saison précédente, soit le 31 août. Ceci a également des conséquences positives sur le plan financier pour la ligue. De nouveaux clubs ont été créés à partir de septembre. Le total des recettes s'élève à 49 987,18€, dont 33 307,75€ d'apport des licences, contre 46 627,41€ de dépenses, pour un excédent de 3359,77€.

La politique active en faveur des jeunes semble porter ses fruits. La N3 jeunes compte un nombre d'équipes inscrites jamais atteint et les résultats au championnat de France des jeunes sont très prometteurs puisque nous avons eu 5 podiums dont 2 titres en U12 (Félix Borne) et U20F (Sarah Djidjeli). Le programme fédéral Class'Échecs a bénéficié du soutien financier de la ligue.

La formation est un 2<sup>e</sup> pilier de l'action de la ligue. 5 stages d'arbitres ont été organisés, un stage d'entraîneur, et une nouvelle formation à été mise en place à l'attention des nouveaux dirigeants.

*Jérôme Valenti* : le fait que seulement 27 clubs soient représentés dans cette AG, cela interroge sur la bonne santé démocratique de la fédération.

*Alain Saint Arroman* : la date d'AG est connue depuis septembre, mais nombre de tournois sont organisés aujourd'hui, mobilisant de fait des responsables de clubs. L'AG de l'an passé avait connu une meilleure affluence du fait qu'elle avait été organisée pendant le championnat de ligue, ce qui posait d'autres types de problèmes.

*Didier Pascal* : lorsque l'AG est élective, on fait le plein. Les échéances intermédiaires n'intéressent presque personne. On retrouve le même problème dans les CDJE.

*Yves Guillaume* : il y a un problème de communication qui est assez désastreuse. Il y a souvent plusieurs évènements qui se télescopent sur une même date. Par exemple, le 18 mars, il y a également un circuit jeunes en même temps que la finale académique.

*Georges Bellet* : le problème est qu'il y a trop peu de dates dans le calendrier.

*Thierry Delelis* : nous sommes à Lyon, il y a 22 clubs dans le Rhône, et très peu de clubs locaux sont présents. Ce n'est pas un problème de date ou de bouchon.

*Martine Platret* : c'est le président qui reçoit la convocation, il peut donner son pouvoir.

*Jérôme Valenti* : soit on dit qu'on ne peut rien faire, soit on essaie de trouver une solution

*Didier Pascal* : on constate une chose, c'est que lorsqu'on propose un repas ou quelque chose comme ça, il y a tout de suite beaucoup plus de monde.

*Margaux Lefevre* : être obligé d'organiser un repas ou un loto pour faire venir les présidents de clubs à l'AG de leur ligue est une preuve de mauvaise santé de la démocratie

*Matthieu Vieira* : la date n'a peut-être pas assez été diffusée, mais je ne vois pas ce qu'on peut faire de plus.

*Jérôme Valenti* : faire l'AG pendant le chpt de la ligue serait le mieux.

Pas d'autres questions, le rapport moral est soumis au vote de l'AG :

🗳️ Vote : abstentions : 6                      contre : 0                      pour : 69

Le rapport moral est adopté.

### III. Rapports d'activité

#### Rapport Technique :

*Thierry Delelis* : très forte progression des homologations avec un total de 308. La grosse progression c'est les FIDE lents. Les tournois annulés n'ont pas été considérés. Toutes les demandes d'homologations FIDE seront facturées 10€ même en cas d'annulation.

En N4, il y a avait 5 groupes dont un seul complet (8 équipes) Le choix a été fait de ne pas compléter les groupes en prévision de la perte d'un groupe pour la saison 2022-2023.

En R1, 5 groupes dont un seul à 7 soit 39 équipes

Remerciement aux directeurs de groupes

## Rapport sur les jeunes :

*Matthieu Vieira :*

⇒ Championnat de ligue des jeunes 2022 : il s'est tenu à Gaillard (74) avec 241 participants venus de 46 clubs dans des conditions encore particulières : pas de buvette, port du masque, passe sanitaire etc.

L'open Cadet-Junior a toujours du mal à décoller ; il y a eu la retransmission en direct des parties de la 1ère table de chaque tournoi.

⇒ Championnat de France : il y a eu 2 titres et 3 autres podiums, des 3<sup>e</sup> places. La satisfaction est que ceux qui ont obtenus des résultats au championnat de ligue ou au championnat de France sont souvent ceux qui ont participé au stage haut niveau.

⇒ Finale des circuits rapides jeunes : un nombre de places est attribué à chaque CDJE qui décide des sélections. L'édition a eu lieu à Chambéry avec 108 joueurs venus de 6 départements et 27 clubs. Il n'y avait personne de l'Auvergne ni de la Loire, mais venir de loin juste pour un après-midi, c'est difficile. Baptiste Lissilour a remporté la 1ère place. Un appel à candidature sera publié pour la prochaine finale.

⇒ Interclubs jeunes :

- Top Jeunes : notre ligue a un représentant, Corbas, qui a fini 8<sup>e</sup> de la poule haute.
- N1 jeunes : nos 4 équipes terminent aux places 2, 3, 4 et 7 du groupe centre (Massis, Oullins, Ste Foy et Annemasse).
- N2 jeunes : nos 3 représentants dans le groupe 9, (Corbas 3, LOE 2 et Meximieux) terminent aux 3 premières places. Le groupe 8 est constitué uniquement de clubs de la ligue, Cébazat gagne le groupe et monte en N1J
- N3 jeunes : 21 équipes inscrites. Les 4 meilleures ont fait une phase finale à Grenoble, Aix les Bains et Villeurbanne ont été promus en N2 jeunes. Cette année a vu une explosion du nombre d'équipes inscrites qui passe à 39.

*Sébastien Georges :* il est triste que des équipes aient fait « foirer » en cours d'année la N2 jeunes l'an dernier en raison de forfaits à répétition. Il est indispensable de lutter contre les forfaits ; quand on s'inscrit dans une compétition, on va au bout même si ce n'est pas facile.

*Françoise Ringot* remarque qu'en N3J, certaines équipes ont déjà fait des forfaits cette saison

*Didier Pascal* fait observer qu'il existe pour les directeurs de groupes des amendes à faire appliquer afin de lutter contre les forfaits.

*Yves Guillaume :* il se trouve que notre club (Lyon Oullins) a été forfait sur certains matchs cette année. Ce n'est pas une volonté du club, il se trouve que sur une des dates, les choses se sont mal présentées en ce qui nous concerne.

*Margaux Lefèvre* est d'accord avec Yves. En début de saison tout va bien, tout le monde est d'accord pour jouer, et quand arrive la date, les problèmes et les indisponibilités apparaissent soudainement. Par contre il y a le problème des horaires avec des jeunes qui jouent 30 mn mais qui sont obligés de rester sur place pendant 8 heures.

*Matthieu Vieira :* on essaiera d'adapter les horaires pour l'an prochain

*Sebastien Georges* : il faudrait repasser en parties longues afin que ce soit homologué FIDE. Et ça obligerait les jeunes à noter.

*Matthieu Vieira* : si on fait 50+10 on homologue FIDE sauf que comme les U10 jouent en rapide, on ne peut pas envoyer à la FIDE pour le calcul du classement.

### Rapport arbitrage :

*Didier Pascal* présente le rapport du DRA Sylvain Wlassewitch : 5 stages ont été organisés sur l'année 2022 : 4 AF clubs et 1 AF Open 2 pour un total de 63 stagiaires. Les 2 sessions d'examens aux différentes UV ont vu un taux de réussite excellent, de 83 % à 92 %. Au 31 décembre, la ligue comptait un total de 137 arbitres : 87 AFC, 24 AFO1, 14 AFO2 et 8 AFE.

Le nombre d'AF Open reste trop faible et cela pose des problèmes aux clubs pour organiser des opens ; certains arbitres très sollicités ne sont plus en mesure de répondre aux demandes. Il convient de motiver les AFC pour qu'ils passent un niveau supérieur.

*Sébastien Georges* pense que les clubs subissent trop de contraintes comme par exemple l'obligation d'un arbitre non joueur en N2 et qu'il devrait y avoir davantage de souplesse.

### Rapport scolaire :

*Françoise Ringot* présente le rapport scolaire de Jean-Luc Lurvois :

⇒ Académie de Grenoble : 255 écoliers et 75 collégiens ont participé aux championnats départementaux. Lors de la finale académique, l'école la Chamarette d'Annemasse et le collège du Bas Chablais de Douvaine ont été qualifiés pour les finales nationales.

⇒ Académie de Lyon : 191 écoliers et 64 collégiens. L'école La Nativité de Villeurbanne et le collège Vendôme de Lyon se sont qualifiés pour les finales nationales.

⇒ Académie de Clermont-Ferrand : il n'y a pas eu de championnats scolaires départementaux, et donc pas de championnats académiques. Les qualifiés de 2021 ont été reconduits pour les finales nationales.

⇒ Finales nationales : en école, La Nativité fait 8<sup>e</sup> sur 26 et La Chamarette 13<sup>e</sup>. En collèges, Vendôme finit 10<sup>e</sup> ex-aequo sur 21 équipes, Bas Chablais 19<sup>e</sup> et Fénelon de Clermont-Ferrand, 20<sup>e</sup>

*Alain Saint Arroman* : au sujet de Class'Echecs, dans notre ligue, 321 écoles ont candidaté. 59 écoles ont eu le kit (= 1 échiquier mural, 10 jeux plastique, 50 dépliants des règles du jeu) au mois de juin. La ligue a cofinancé les kits pour 51 écoles supplémentaires, soit un total de 110 écoles.

Au niveau national, 2800 écoles ont candidaté, la FFE a financé 500 kits à 100 % grâce à ses partenaires du Crédit Mutuel Enseignant et de l'Échiquier de la Réussite ; les ligues et la FFE en ont financé 1000 de plus à 50/50. Les CDJE en ont financé quelques uns à 100 % En tout, 1700 écoles ont été équipées.

La liste des écoles se trouve sur le site [connect.classechecs](http://connect.classechecs) auquel peuvent accéder les CDJE.

*Didier Pascal* alerte sur le fait que les données en ligne sur connect ne doivent en aucun cas servir à du démarchage ou à des campagnes de e-mailing (par exemple annonces de tournois) et que la fédération sera extrêmement vigilante.

*Charles-Henri Royer* demande si une école qui reçoit le kit s'engage juste pour l'année en cours ou bien sur plusieurs années.

*Didier Pascal* : l'école s'engage sur 3 ans. Le kit reste la propriété de l'école. Les vidéos de cours et les fiches pédagogiques sont sur m@gistère, la plateforme de formation continue de l'Education Nationale. Il faut maintenant trouver des dispositifs pour faire le lien entre les clubs et les écoles class'Echecs. Les CDJE auront un rôle important à jouer.

*Alain Saint Arroman* : il faut laisser le temps aux enseignants pour s'adapter au programme et pour nouer les liens avec la FFE. Il ne faut pas brusquer les choses en insistant trop vite et trop fort sur l'aspect compétition.

*Didier Pascal* insiste sur le fait que Class'Echecs est bien un dispositif Education Nationale et non un outil interne à la FFE. Un suivi est fait par l'EN avec une équipe de chercheurs qui fera une évaluation du programme.

*Jérôme Valenti* pose la question de savoir pourquoi on ne fera pas aussi class'Echecs pour les collèges

*Alain Saint Arroman* répond qu'en collège, on ne fait pas des Echecs sur le temps scolaire. On fait du périscolaire ou de l'animation. Ca n'empêche pas que les écoliers qui ont été initiés se retrouveront plus tard en collèges et pourront participer ou animer des ateliers ou des clubs d'Echecs dans leurs collèges.

## IV. Rapport financier

*Françoise Ringot* présente le rapport financier.

- a) **Compte de résultat** : il présente un excédent de 3359,77€, dû en grande partie à l'augmentation conséquente du nombre de licences. Par exemple, on a 37 000€ en recettes de licences alors que le budget prévisionnel avait prévu 25 000€, chiffre qui sera largement dépassé pour la saison 2022-2023 puisqu'au 31 janvier 2023 nous avons déjà davantage de licenciés qu'au 31 août 2022. La proportion de jeunes reste à peu près la même.

Les produits sont de 46 743,45€, dont 71 % proviennent du produit des licences et 13 % des subventions. On a eu 1500€ de l'ANS pour le développement en milieu scolaire. La Région nous a conventionné pour une subvention d'équipement de 3000€ et une subvention de 6000€ en fonctionnement laquelle ne sera pas comptabilisée cette année car non encore versée. Les 4486€ qui sont dans les comptes avaient été attribués en 2019 et versés en 2022. Il est rappelé que les actions qui correspondent aux subventions ANS doivent être exécutées sous peine d'être sanctionnées la saison suivante.

*Sébastien Georges* demande que le calendrier soit allégé, notamment au mois de janvier, afin de trouver des temps pour que les clubs puissent développer des actions qui rentrent dans le cadre des subventions ANS ou Région.

*Didier Pascal* : le problème de la surcharge du calendrier est dû au fait que la FFE est dirigée depuis longtemps par des joueurs qui sont exclusivement dans une problématique jeu/compétition

alors que d'autres fédérations sont dirigées par des non joueurs qui sont davantage dans des problématiques gestion/développement.

*Françoise Ringot* : en charges, il y a 43 383,69€. 33 %, soit 14 476€ sont reversés aux CDJE constitués et à jour de leurs obligations administratives. 25 % servent aux jeunes ; la ligue verse 60€ pour chaque qualifié au chpt de France jeunes, ainsi que pour le 1<sup>er</sup> et la 1<sup>ère</sup> en U18 et en U20 du chpt de ligue qui participent au chpt de France. 10 % vont à la formation, animateurs, entraîneurs, arbitres. Les frais de fonctionnement de la ligue sont de 4 % des charges. Enfin, 3000€ de l'ANS ont été mis en engagement à réaliser.

*Jérôme Valenti* s'interroge sur la pertinence d'une somme de 3000€ dépensée en achats de stylos.

*Matthieu Vieira et Georges Bellet* répondent que c'est un achat de 5000 stylos marqués au nom de la ligue, pour plusieurs années, au moins 5 ans. Ces stylos sont destinés notamment à être offerts aux participants des championnats de ligue jeunes

- b) Compte de bilan : suite à une demande lors de l'AG de 2022, la présentation a été modifiée. Les fonds propres, c'est-à-dire l'apport de départ des 3 anciennes ligues additionné du cumul des résultats des exercices précédents, se montent à 12 252,63€.

La somme de 5217,50€ qui apparaît comme « dette vis à vis de particuliers CDJE » correspond à des versements à certains CDJE qui n'ont pas été effectués en raison de problèmes administratifs (CDJE non constitués ou défaut de leurs obligations administratives). Un versement non effectué et mis en réserve reviendra à la ligue au bout de 2 ans pour servir à alimenter un fond de développement à destination des comités existants.

- c) Exécution budgétaire : le plus gros écart entre le budget prévisionnel et l'exécution du budget provient du stage élite jeunes prévu et qui n'a pas été réalisé faute de moyens et d'encadrants disponibles.

*Didier Pascal* : il est nécessaire de refaire ce stage à l'avenir car les résultats ont été assez probants, mais il est vrai que c'est une très grosse organisation. Il faut avoir le site, trouver les bonnes dates, avoir les encadrants disponibles, entraîneurs d'Échecs, animateurs de vie, directeur de stage etc, sans compter une énorme préparation administrative

Le rapport financier est soumis au vote de l'AG :

● Vote : abstentions : 0                      contre : 0                      pour : 73

Le quitus au trésorier est soumis au vote de l'AG :

● Vote : abstentions : 0                      contre : 0                      pour : 73

Le rapport financier est adopté et le quitus est donné à la trésorière et son adjoint.

## V. Budget prévisionnel 2023

*Françoise Ringot* présente les principaux éléments du [budget prévisionnel 2023](#) : augmentation notable des recettes due à l'apport des licences, augmentation des budgets formation dont l'arbitrage, et reconduction du stage haut niveau jeunes. Le stage dirigeants doit également être reconduit car cela correspond à de vraies demandes et de vrais besoins.

*Didier Pascal* fait observer que les aides personnalisées pour l'obtention de diplômes d'animateurs sont sujettes à caution dans la mesure où trop de diplômés n'exercent ensuite aucune activité d'animation.

*Sébastien Georges* souhaite que les budgets jeunes soient augmentés afin de suivre au moins l'inflation.

Vote du budget prévisionnel :

Vote : abstentions : 2                      contre : 0                      pour : 69

Le budget prévisionnel est adopté

## VI. Tarif des licences

*Matthieu Vieira* : il faut simplifier la grille tarifaire de la part ligue des tarifs des licences. La part fédérale est la même pour les catégories U8 à U16, soit 9€, alors que la part ligue est de 5€ pour les U8, U10 et U12 et de 7€ pour les U14 et U16.

Le comité directeur de la ligue propose un tarif unique de 6€ pour la part ligue des licences de U8 à U16. L'impact financier est très faible, de l'ordre de 150€ pour l'ensemble de la ligue. [Voir tableau](#)

Vote : abstentions : 0                      contre : 0                      pour : 65

Les nouveaux tarifs sont adoptés

## VII. Règlement intérieur

*Matthieu Vieira* : une [modification du règlement intérieur](#) est proposée à l'AG. Dans son article 1.2. au sujet du fonctionnement du Comité Directeur, le règlement intérieur de la ligue ne prévoyait pas de procuration en cas d'absence lors d'une réunion. Il est proposé d'autoriser une procuration par personne et pas saison sportive, et de limiter à une seule le nombre de procurations qu'un membre du CD peut avoir.

Vote : abstentions : 14                      contre : 2                      pour : 49

*Jérôme Valenti* estime qu'au vu de l'étendue de la ligue et de la problématique des déplacements, cela ne favorise pas la participation aux réunions du CD.

*Margaux Lefèvre* rappelle que les réunions du CD ont été largement décentralisées à Lyon, Grenoble, Romans ou Clermont-Ferrand, et que quel que soit le lieu des réunions, ce sont toujours les mêmes qui sont présents et les mêmes qui sont absents.

## VIII. Compétitions

*Thierry Delelis* : pour la N4 les dates de confirmation seront avancées au 15 juillet. Il faut aussi fixer une date pour la R1.

*Sébastien Gorges* : pour la N4, on sait à l'avance si on aura l'équipe ou non. Pour la R1, c'est plus difficile, il faut donc laisser la date du 15 septembre comme date d'inscription.

*Georges Bellet* : il y aura appel de candidatures pour le championnat de ligue jeunes 2024. Le cahier des charges est en ligne sur le site de la ligue. Il faut également des candidatures pour la finale du rapide jeunes de la ligue en septembre, pour la Coupe de la Parité.

*Sébastien Gorges* : concernant les compétitions, il y a des problèmes de communication au sein de la ligue et les informations ne sont pas connues à l'avance de façon suffisante. Par exemple, il y a eu un gros problème cette année concernant la N2F, l'organisateur Avinkha n'avait plus de place et ne pouvait pas prendre d'équipes supplémentaires, et on l'a su trop tard.

## IX. Questions diverses

Didier Pascal signale qu'il existe un appel à intérêt fait par la fédération pour des commandes groupées de pendules ou de jeux

Le président,  
Georges Bellet



Le secrétaire,  
Alain Saint Arroman

